

La Mairie vous informe...



Maison
de services
au public

3, Rue de la Vierge - ☎ 03 84 20 40 84 - ☎ 03 84 63 86 80 - N° 060-01/2019 -
courriel : mairieduhautduthem@wanadoo.fr - site Internet : <http://hautduthem.cckvo.org>
Heures d'ouverture des bureaux : du lundi au samedi de 8 h 30 à 11 h 30



Les lauréats présents des concours



*Monsieur le Maire,
les membres du Conseil Municipal
et les Employés Communaux
de Haut du Them - Château Lambert,
vous présentent leurs*
Meilleurs Voeux
pour la Nouvelle Année 2019



Le samedi 19 janvier 2019, une nombreuse assistance a répondu à mon invitation pour la "cérémonie des Voeux du Maire". Je citerai en particulier :

- * 2 communes vosgiennes voisines : Michel MOUROT (Le Thillot) et Dominique PEDUZZI, (Fresse-sur-Moselle, Président de la CC , du PÉTR, du SDIS 88, conseiller départemental du canton de Le Thillot) ;
- * Le Chef des Sapeurs Pompiers de Servance, Francis GROSDÉMOUGE ;
- * Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Melisey, l'Adjudant-Chef SIMONIN (représentant le Major MOUGIN, chef de la communauté de Brigades de Champagne) ;
- * Les conseillers municipaux adultes et "jeunes", anciens et actuels, les employés communaux, les Présidents des diverses associations, les artisans, commerçants, représentants des sociétés au niveau économique ;
- * Un très grand merci à **vous tous habitants de Haut du Them - Château Lambert** venus très nombreux,

2018 ⇒ En continuité de 2017, au niveau de l'éclairage public , la pose des **LED** permet une économie d'énergie de **plus de 50%**, **supérieure** aux prévisions obligatoires ! La nuit reste éclairée !!!

⇒ En second, la zone de "30" rue de la Libération est **malheureusement loin d'être respectée** ; de même, est souvent oublié l'arrêt au **"STOP"** près du monument ! Merci de respecter le code avec une conduite citoyenne !!!

⇒ La voirie rurale et communale a nécessité une dépense importante s'élevant à **62 635 € TTC**, contre une moyenne de 47 325 € depuis 2004 !

⇒ Le **centenaire** du 11 novembre 1918, avec la cérémonie et la sonnerie des cloches à 11h, a été fêté par une **belle exposition** réalisée, avec délicatesse, par Bernadette et Gérard dans la salle de réunions de la mairie !

⇒ La forêt ne nous a pas apporté la recette tant espérée. Ah ! ces scolytes qui ont sacagé en partie nos bois !!!

2019 ⇒ L'accessibilité des bâtiments publics (mairie, église, cimetière du village) reste à améliorer ou compléter : (quelques points en mairie : sonnette et places de parking nécessaires).

⇒ Au 15a, rue de la Libération (ancienne poste), le logement sera totalement réhabilité pour une location plaisante et surtout mieux adaptée. L'entrée sera réappropriée aussi pour la rendre plus agréable.

⇒ Au cimetière, un 2^{ème} colombarium devrait voir le jour, toutes les places du 1^{er} étant occupées.

Pour terminer, que 2019 vous apporte principalement la santé, satisfaction en famille, dans vos entreprises et que tous ensemble, dans notre cher et beau village de Haut du Them - Château Lambert, nous vivions avec joie !... **Bonne et heureuse année !!!**

Hubert CLAUDEL

La vie est
un mystère
qu'il faut vivre
et non un
problème à
résoudre.

Gandhi

LesReauxProverbes.com

VOEUX 2019

Au cours de la Cérémonie des VŒUX,
J'ai eu l'honneur et le plaisir :

~ De souhaiter la bienvenue aux **6 familles** nouvellement installées dans notre village en 2018 ; ce qui représente **15 personnes**.

~ D'accueillir **4 enfants** nés au cours de l'année. Félicitations aux parents. Ils garantissent le re-

nouveau du village et de notre pays ! La municipalité offre à chaque enfant une prime de naissance de **50 €**, le jour de la Fête des Mères...

~ **2 mariages** ont été célébrés, dont un couple avec enfant, propriétaire de leur résidence sur la commune et le deuxième parti en Nouvelle Calédonie !!!

Pour la première fois, **1 P.A.C.S.** a été officialisé en novembre pour un couple avec enfant, également propriétaire et résidant Route de la Pile.

Tous nos vœux de bonheur et de prospérité !
~ Malheureusement, **6 décès** ont endeuillé notre communauté. Nous adressons nos cordiales pensées aux familles attristées.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : LES COURTES PATTES :

POUR AIDER AU FINANCEMENT DE SORTIES, LES PARENTS D'ÉLÈVES ORGANISENT DES REPAS À EMPORTER LE SAMEDI 16 FÉVRIER AU FOYER RURAL DE 17H30 À 19H30. ILS VOUS PROPOSERONT DES TICKETS DE RÉSERVATION À **12€** LA PART DE COUSCOUS OU REPAS COMTOIS OU JAMBON BRAISÉ-GRATIN... MERCI DE LEUR RÉSERVER UN BON ACCUEIL...



Aux Amateurs de Cartes !

Envie de passer une après-midi dans la bonne humeur ! Alors n'hésitez pas à venir rejoindre les joueurs de cartes ou autres jeux de société, **les Juedis à la Salle d'Activités de la Mairie de 14 h. à 18 h.** et ainsi former de nouvelles équipes...

Sylviane VALDENNAIRE

Prix Fleurissement

Au revoir 2018 ! Place à 2019 !

Comme de coutume, nous avons honoré les lauréats et lauréates du concours communal des Maisons Fleuries et des Maisons Illuminées.

Il est rappelé que les prix ne sont remis qu'aux candidats présents, représentés ou excusés !

A l'issue des vœux, les 10 premiers de chaque catégorie ont reçu un diplôme. Et pour les 5 premiers, toujours des bons d'achat utilisables chez les commerçants de la commune.

Je citerai les 5 premiers de chaque catégorie :

Maisons Fleuries :

- 1°. Avec 210 points sur 280 : Mr et Mme WEINBISSINGER Auguste et Marie-Claire reçoivent une coupe et un bon d'achat de 70 euros* ;
- 2°. Avec 201 points : Mr et Mme HELLE Jean-Louis et Evelyne reçoivent un bon d'achat de 50 euros* ;
- 3° place ex aequo avec 198 points : Mr et Mme LASSUS Guy et Marie-Ange, un bon d'achat de 30 euros* ;
Et Mr et Mme TOURDOT Roger et Evelyne, aussi un bon d'achat de 30 euros* ;
- 5° Avec 174 points : Mr et Mme GUERRE Christian et Annette, 1 bon d'achat de 15 euros*.

Cette année, la commune a été classée, par le jury de la "Route des Villages Fleuris",

3° sur 8 qui participent, au titre des communes de 0 à 500 habitants.

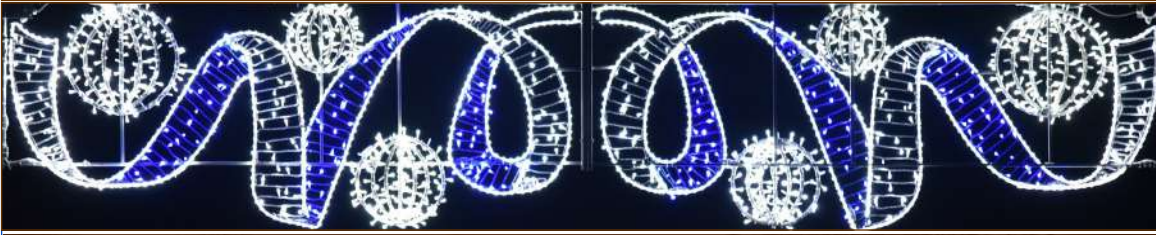
Pour le concours départemental des "villes et villages fleuris", la commune obtient la 10ème place sur 11 classées.



Récompense du concours départemental des maisons, villes et villages fleuris 2018



et Illuminations 2018



Illuminations :



1. Mr et Mme VALDENNAIRE Christophe et Valérie, avec 260 points, reçoivent une coupe + un bon d'achat de 70 euros* toujours sur 280 points ;

2. Avec 242 points, Mr BOLOT Pascal et

Sylvie, un bon d'achat de 50 euros ;

3. Avec 237 points, Mr et Mme Lassus Guy et Marie-Ange un bon d'achat de 30 euros ;

4. Avec 200 points, Mr et Mme GUERRE Christian et Annette, un bon d'achat de 20 euros* ;

5. Avec 196 points, Mr et Mme GALMICHE Bernard et Béatrice un bon d'achat de 15 euros*.

Un prix exceptionnel "Hors concours" a été attribué à Bernadette LAMBOLEY et Gérard DAVAL pour les décorations de Noël (fenêtres très bien décorées) qu'ils ont faites avec gout chez eux ! Bravo à eux !

Merci encore aux membres du jury qui ont permis d'établir le classement. Un diaporama réalisé avec succès par Gérard a fait revivre ensuite en images les plus belles réalisations florales de l'été, ainsi que les décorations de Noël.

En ce qui concerne le concours des **Illuminations et Décorations de Noël**, le résultat ne sera connu que le **Samedi 23 Février 2019 en ce lieu**. Il devrait être assez bon !!!

Encore merci à vous : pour votre travail aussi bien pour embellir, illuminer notre cher et beau village ainsi que les agents communaux et les bénévoles .D'ailleurs, pour rappel, nous recherchons toujours des bénévoles !!!

Jean-Michel GENEY

(*) Bon donné à la commune pour le fleurissement ou les illuminations. Merci beaucoup.

- TRAVAUX -

Voirie :

Le programme de voirie est arrivé à son terme. L'hiver est là, un peu de froid, de neige mais rien de grave pour l'instant... n'oubliez pas les **équipements spéciaux** !

Une **lame de déneigement** a été achetée pour permettre de passer plus rapidement, les hauteurs de neige étant de moins en moins importantes. Elle est moins lourde que l'étrave et devrait de ce fait moins abîmer les routes !!!

Suite aux intempéries sur le secteur de la Pile, les enrochements, réfections de routes, de chemins et autres ponts sont terminés. Il peut de nouveau pleuvoir !!!

Mais pas trop !!!



Signalisation :

Des panneaux de direction ont été mis en place. Les lettres pour percevoir les numéros des maisons sont prêtes ; il vous faudra venir les chercher dès réception et faire le nécessaire auprès des administrations pour la mise à jour de l'adresse pour le courrier et l'annuaire téléphonique. Merci...

Bâtiments :

Les travaux de réhabilitation complète du logement au-dessus de l'*ancienne poste* vont bientôt être terminés : changement des fenêtres isolantes avec volets roulants, cabine douche, lavabo, WC, évier avec placard, électricité totale, revêtement des sols, tapis et rénovation de l'entrée ...

Ce logement pourra bientôt être disponible à la location...

C.L.



⇒ **CCME :**

Avec la présente missive, sont distribués différents documents :

- ⇒ **Bulletin communautaire de la CCME (bien lire le règlement de la collecte des OM),**
- ⇒ **Guide pratique des 1000 Étangs,**
- ⇒ **Calendrier de collecte des Ordures Ménagères et des bacs jaunes.**

SC

HAUT DU THEM
CHÂTEAU LAMBERT

Le 3 novembre 2018, suite aux élections des jeunes, a eu lieu l'élection du " Maire Jeune " en la personne de Mattéo LUTTRINGER et comme " Adjoint " Rudy HALM,

Milo GENEY, Enzo LAMBOLEY (primaire),
Mayanne GENEY, Gabriel et Camille SOUVAY
(collège, lycée) constituent l'équipe du conseil.

Une deuxième réunion s'est déroulée le 21 décembre 2018, afin de connaître un peu mieux leurs besoins et attentes... en résumé :

- ⇒ Installation d'un Panier de Basket,
- ⇒ Pose d'un Porte-Vélos,
- ⇒ Demande d'Éclairage à l'aire de jeux et terrain de boules,
- ⇒ Réparation des Chéneaux de l'abri bus,
- ⇒ Souhait d'un Terrain de Vélo Cross,
- ⇒ Sortie "MacDo" suivie d'un cinéma,

Lecture faite du Règlement Intérieur et
Rappel des Consignes à l'aire de jeux selon l'affichage,

Toutefois, nous rappelons :

- * **L'interdiction** de circuler sur le Pumptrack avec des **engins motorisés**.
- * Nous demandons aussi de **laisser l'endroit propre et accueillant...** Il est regrettable, que toutes les semaines (voir plus !!!), les employés communaux doivent ramasser les détritiques jetés à proximité de la **poubelle existante...** et de remettre en place les **barrières installées pour la sécurité des enfants**, en attendant de poser un entourage pour empêcher la circulation de véhicules.

SV

DATE A RETENIR dès maintenant : Le 11 JUILLET 2019 :

Pour la troisième fois, il repassera par "Chez nous" :

Il s'agit du **TOUR DE FRANCE ...**

La 6^{ème} étape reliant **MULHOUSE à LA PLANCHE DES BELLES FILLES**
descendra la route du col des croix (RD 486) ...

Nous en reparlerons plus en détail au prochain bulletin...

SV

* Vie du Conseil Municipal *

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 12 octobre 2018 pour délibérer sur les points suivants :

130. Avis favorable au rapport sur l'eau 2017 établi par le SHVO (Syndicat de l'eau) ;
131. Adhésion au service de la MPO (*Médiation Préalable Obligatoire*) proposé par le CDG70 ;
132. Approbation de l'assiette et destination des coupes 2019, parcelles 9 et 10 ;
133. Commission de contrôle du Répertoire Électoral Unique : Nomination Mme PEREAUX ;
134. Mise en place du paiement des "Titres Payables par Internet (TIPI) au 01/01/2019 ;
135. Acceptation des modalités d'astreintes pour les employés techniques à compter de la présente délibération ;
136. Accord pour recrutement par contrat de 20 h/semaine pour accroissement d'activité au niveau technique, du 22 octobre 2018 au 31 mars 2019 ;
137. D.M. n° 01 au budget communal 2018 de 100 € au compte 66111 (*intérêts d'emprunts*) prélevé sur l'article 022 (*dépenses imprévues de fonctionnement*) ;
138. Allocation d'une subvention de 80 € à l'Amicale des Partisans 70 ;
139. Demande d'aide au Conseil Départemental pour l'acquisition d'une lame de déneigement.

Après une information sur le conseil communautaire du 02/10/2018 à Belfahy, il est rappelé l'élection du Conseil des Jeunes le 27/10/2018 de 14 à 17 heures. Une exposition pour le centenaire du 11/11/1918 sera effectuée du 11 au 24 novembre 2018.

Puis le mardi 27 novembre 2018, il a délibéré sur les points suivants :

140. Avis favorable de mise à l'étude du projet "révision d'aménagement forestier communal" par l'ONF ;
141. Soutien à la motion aux Sapeurs Pompiers, non concernés par Directive Européenne Temps de travail ;
142. Soutien à motion "Hôpital en Danger" votée par l'ADEMAT 88 ;
143. Allocation de l'indemnité de conseil au receveur municipal au taux de 100 % ;
144. Accord convention de participation au fonctionnement des classes ULIS (*Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire*) de Melisey pour 1 élève de la commune ;
145. Report en 2026 du transfert de la compétence EAU à la communauté de communes CCME ;
146. D.M. n°02 au budget communal 2018, de 1000 € au compte D2111/041 et au R10251/ 041, acquisition de terrains et 50 € au R024 encaissement de la vente d'une de ces parcelles ;
147. D.M. n°03 au budget communal 2018, pour virement de 500 € au D2151 (*Installation de voirie*) pris sur D21578 (*Autres matériels et outillage*) ;
148. D.M. n°04 au budget communal 2018, pour virement de 7 300 € (D64.. *Charges de Personnel*) pris sur (D022 *Dépenses imprévues*).

Rappel... *Sur le site internet de la commune mentionné en 1ère page, les personnes, qui le désirent, peuvent aller consulter les comptes-rendus du conseil municipal ainsi que la présente lettre d'information.*

HC

Déchetterie de Ternuay :

Lieu-dit "Ru Jeannot" (*aux Étroitures*) - 70270 Ternuay - ☎ **03 84 63 88 45** -

Mardi & Jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30 -

Samedi : de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Déchetterie de Melisey : Rue du Cimetière - 70270 Melisey - ☎ **03 84 63 27 04** -

Lundi : de 13 h 30 à 16 h 30 -

Mercredi, Vendredi et Samedi : de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

(Horaire d'hiver applicable du 1^{er} novembre au 28 février).